Habitat Inclusif 92

Etablissements et services médico-sociaux et sanitaires - Hauts-de-Seine

63 avenue Jean Jaurès - 92140 - Clamart
Téléphone : 06 60 48 43 38
Courriel : habitat.inclusif92@amisdelatelier.org
Site internet : https://www.fondation-amisdelatelier.org/nos-projets/habitat-inclusif

Fonctionnement de l'établissement

Type d'établissement	Logement inclusif
Intitulé de l'agrément	TSA
Spécialisé autisme	Oui
Zone géographique concernée	Hauts-de-Seine - 92
Moyens d'accès (pour les visiteurs)	Tram 6 arrêt soleil Levant Bus 189 arrêt Soleil Levant
Accessibilité	Normes PMR dans les logements de Clamart
Date d'ouverture de la structure (création) : année-mois-jour	2021-01-01

Accueil et procédure d'admission

Profil des personnes accueillies	TSA sans TDI et ayant une autonomie suffisante pour vivre seul.
Capacité d'accueil	8 places
Nombre de personnes avec autisme accueillies	8
Un diagnostic TSA est-il demandé à l'admission ?	Oui
Modalité d'admission	1) Contact avec la référente par téléphone ou mail 2) remplir le dossier de candidature 3) rendez-vous de contact avec cheffe de service et référente de l'Habitat Inclusif

4) visite du logement s'il est vacant
5) commission d'attribution pour décision
6) Attribution logement ou liste d'attente

Composition de l'équipe

Fonctions éducatives et sociales	Moniteur Educateur
Fonctions direction/administration	Chef de service
Ratio d'encadrement	1 pour 8

Modalités d'accompagnement

Descriptif des logements ou de la structure	Studios de 25m2 environ meublés avec entrée, kitchenette, salle de bain PMR et pièce de vie.
Description des interventions proposées	La référente de l'Habitat Inclusif intervient au domicile au moins une fois par semaine. C'est l'occasion de travailler avec chacun sur les besoins au domicile comme l'entretien du logement, l'accompagnement aux rdv médicaux, les démarches administratives, etc. Mais aussi pour faciliter l'inclusion sur le plan social et professionnel. Elle propose aussi un accompagnement collectif avec des temps de rencontres/activités ou de sorties avec les autres habitants.
Activités proposées	Autonomie quotidienne (cuisine, ménage,...), Accompagnement pré-professionnel ou professionnel, Accompagnement sur la vie affective et sexuelle, Activités sportives, Activités culturelles, Loisirs
Commentaire(s) sur les activités proposées	L'accompagnement peut concerner tous les domaines mais il s'agit avant tout d'un soutien pour comprendre les besoins, informer, conseiller, encourager, orienter vers des partenaires extérieurs si nécessaire.
Est-ce qu'une évaluation fonctionnelle avec des outils standardisés est réalisée à l'admission ?	Oui
Commentaire(s)	Une grille d'auto-évaluation de l'autonomie est remise avec le dossier de candidature